**La place du texte littéraire dans les méthodes de l'enseignement du FLE**

LETAFATI Roya

Maître de conférences, Université Tarbiat modares

letafati@modares.ac.ir

MOUSSAVI Hadisseh

Titulaire de master II de Didactique française, Université Tarbiat modares

Enseignante à l’Institut d'Études supérieures Raqeb Esfahani

moussavihadis@gmail.com

Date de réception: 16.03.2011, date d'acceptation: 15.10.2011

**Résumé:**

Dans la plupart des méthodes de F.L.E (Français Langue Etrangère) la littérature est abordée après un long et solide apprentissage de la langue. Ainsi les manuels, les dispositifs méthodologiques et les guides pédagogiques destinés aux enseignants n’accordent qu’une attention négligeable au texte littéraire. Cet article essaie d’analyser l’importance et l’efficacité de l’utilisation du texte littéraire dans les méthodes de F.L.E dès le niveau débutant. Ainsi on essaiera d’analyser les problèmes rencontrés par les apprenants lors de l’exploitation de ce genre de texte dans le cours de langue et de proposer des solutions convenables pour résoudre ces problèmes.

**Mots-clés :** Littérature, méthodes de F.L.E, niveau des apprenants, problèmes de l’enseignement.

**Introduction:**

«Si, par je ne sais quel excès de socialisme ou de barbarie, toutes nos disciples devaient être expulsées de l’enseignement sauf une, c’est la discipline littéraire qui devrait être sauvée, car toutes les sciences sont présentes dans le monument littéraire» (Barthes, 1978, 45).

La richesse de la littérature française est un fait établie et incontestable. Elle est pleine de grands noms et une grande quantité d’apprenants désirent connaître des écrivains francophones pour établir un rapport entre la culture de leur pays et celle de la France.

Ainsi le support littéraire se révèle comme point de rencontre d’univers différents : « une des propriétés de ce type de texte est qu'il possède un contexte incorporé» (Bertrand et Ploquin, 1988, 3). Mais malheureusement si nous faisions un parcours par toutes les méthodologies d’apprentissage de FLE, nous nous rendrions compte du peu d’importance du texte littéraire comme un outil adapté au système d’enseignement, tandis que l’introduction du texte littéraire en classe de langue s’avère d'une nécessité pour redonner le goût et le plaisir de lire pour mieux écrire. Marc Lits soutient qu’«il n’est pas possible, pour des élèves, de percevoir ce qui constitue leur propre environnement culturel sans terme de comparaison […].

Ce n’est qu’après avoir découvert la culture de l’autre que je puis percevoir ce qui fonde mes particularités culturelles» (Lits, 1994, 27). Ces découvertes et cette appropriation seront possibles et réalisables à travers l’analyse textuelle dans le cadre du texte littéraire.

Travailler la littérature française en classe de langue est un sujet qui mérite un réel intérêt dans le contexte de l’enseignement. Nous tenterons de montrer que la lecture des textes littéraires propose à l’apprenant un répertoire d’informations et de connaissances qu’il utiliserait dans le processus de production.

Ce travail est divisé en trois parties : dans la première partie nous étudierons le parcours de la littérature dans les méthodes de FLE.

La deuxième partie sera consacrée à l’étude des problèmes rencontrés par les apprenants lors de l’exploitation des textes littéraires.

Dans la dernière partie de notre travail nous essaierons de répondre à la question posée sur le niveau auquel on peut introduire le texte littéraire dans les méthodes de F.L.E.

**La littérature dans les méthodes de FLE**

Le texte littéraire tient toujours une place importante dans l’enseignement apprentissage du français langue étrangère. L’espace littéraire est une espace de liberté et de plaisir et la lecture de textes littéraires permet, d’acquérir différentes compétences; mais malheureusement l’utilisation du texte littéraire dans les méthodes de langue ne repose pas sur une véritable recherche théorique et pratique. «Sur le plan de la didactique, le texte littéraire tend à ne plus représenter ces fourches caudines sous lesquelles doit passer l’étudiant le jour de l’examen; il se prête au contraire à mille utilisations différentes, conformes aux buts que l’on s’assigne à travers lui» (Bertrand et Ploquin, 1988, 5).

Considérés comme modèles linguistiques par excellence, les documents littéraires, dans la méthodologie "grammaire-traduction" (utilisée du XVIIIème au XXème siècles), deviennent souvent le prétexte à divers exercices de vocabulaire et de syntaxe, tandis que les seuls exercices lexicaux et syntaxiques ne parviennent pas à élucider les spécificités réelles de la langue littéraire ; cette méthodologie s’éloigne énormément de la pratique courante qu’on fait d’une langue en même temps qu’on réduit la potentialité créative de l’apprenant.

De même le texte littéraire, dans la méthodologie lecture-traduction, est un élément secondaire et n’est pas le but direct de l’apprentissage. Ainsi, dans les méthodes " directe" (utilisée d**ès 1902)**, "SGAV" (utilisé dès 1950) ou "audio-orale" (utilisé dès 1950) le texte littéraire disparaît. Ces méthodes préconisent l’emploi de dialogues artificiellement élaborés. Alors, par rapport au rôle du texte littéraire, d’après ces méthodes «ce genre de production ne répond pas aux exigences d’une situation réelle, d’un besoin autre que créatif. Il s’agit toujours d’une situation imaginée, fictive voire artificielle, en tout cas subjective, d’un choix conscient individuel et libre» (Artuñedo et Boudart, 2002, 52).

Avec "l’approche communicative", au début des années 1980, la place du texte littéraire est reconnue mais il n’est pas accompagné d’une réflexion didactique ou méthodologique. Autrement-dit il est considéré comme simple « document authentique » et son image reste souvent liée à la méthode traditionnelle, aux activités de grammaire-traduction qui ne correspondent plus à "l’approche communicative" à cause du degré d’écart de la langue littéraire à la norme.

En effet, le caractère spécifique du langage littéraire est indéniable mais cela est aussi une des réalisations du langage et les apprenants doivent se familiariser avec ce genre de texte : «Si la pédagogie des langues s’efforce d’utiliser, hors de leur usage premier, des documents authentiques, par la pratique linguistique acquise dans la classe, à s’intégrer au monde extérieur, alors le texte littéraire apparaît, à la limite, comme le document authentique modèle, offert à tous les détournements et néanmoins résistant à tous les traitements» (Nataf, 1988, 62).

**Les problèmes rencontrés lors de l’exploitation des textes littéraires dans le cours de langue**

«La vérité gênante pour le professeur de littérature est que la littérature ne s’enseigne pas. Tandis qu’on sort, en principe, d’une classe d’arithmétique ou de dessin, capable de calculer et de dessiner .on ne sort pas d’une classe de lettres capable d’écrire, même en théorie…» (Doubrovsky, 1971, 16).

Les apprenants du français langue étrangère trouvent certaines difficultés pour lire un texte littéraire ; de ce fait l’une des objections faites à l’activité de lecture littéraire en classe de FLE est le niveau de langue des débutants ; les textes littéraires sont jugés difficiles d’accès et trop éloignés d’une pratique effective de la langue et de ce fait, un certain nombre d’enseignants et d’apprenants, voient seulement dans la démarche de l’exploitation du texte littéraire en classe de FLE, la possibilité d’améliorer le vocabulaire et de renforcer les connaissances et d’autres nient toute possibilité de cette approche, sauf si l’apprenant a déjà un niveau très élevé de langue et de grammaire.

L’enseignant de FLE peut rencontrer des difficultés lors de l’exploitation du texte. La lecture des textes littéraires exige une compétence littéraire. Pour résoudre ce problème L’enseignant peut faire acquérir la compétence littéraire par la fréquentation des œuvres marquées. En fait le caractère spécifique de la langue littéraire est indéniable, mais cela ne doit pas aboutir à cette fausse conception qu’elle est étrangère à la réalité linguistique. Elle est un outil de référence accessible, qui donne le pouvoir de comprendre le monde et d’y prendre sa place. Ainsi, l’utilisation du texte littéraire peut aider à développer différentes catégories de savoirs :

Linguistiques, socio-historiques, culturels, stylistiques et rhétoriques, discursifs etc. : comme Artuñedo et Boudart nous indiquent, «un des premiers intérêts de ce genre de texte réside dans le fait qu’il permet de développer […] des compétences à la fois de lecture et d’écriture» (2002, 52).

La plupart des enseignants et apprenants regardent seulement le texte littéraire comme un fournisseur de mots, un document pour l’étude et la compréhension du culturel et de l’interculturel, mais elle est un endroit propice d’observation et de réflexion progressive sur les techniques d’écriture et de réécriture en situation, et par conséquent, lieu d’un discours métalinguistique.

Mais ce qui vient vite à l’esprit à propos de l’exploitation des textes littéraires c’est : quel texte est convenable pour être exploité dans une classe de langue? Faut-il inonder les étudiants d’histoire littéraire? Analyser‚ dans une classe de langue, un passage d’une lettre ou d’une pièce de théâtre?

Naturellement non! D’après Séoud «enseigner la littérature n’équivaut pas ou ne doit pas équivaloir, à enseigner un savoir sur la littérature, exactement de la même façon, et un peu pour les mêmes raisons, qu’enseigner une langue ne signifie pas en faire apprendre la grammaire» (1997, 9).

De ce fait, l’utilisation de textes littéraires en classe de FLE nécessite une mise à niveau des apprenants pour mieux saisir leurs difficultés linguistiques et culturelles lorsqu’on veut aborder les textes littéraires. Ainsi les concepteurs des méthodes doivent tenir compte de certains paramètres pour le choix des textes : niveau de français des apprenants, leurs centres d’intérêt, etc. «La comparaison des modes d’expression relatif à un genre ou à un écrivain particulier, c’est à dire la découverte des styles ou modes d’écriture divers, fait partie des objectifs des niveaux avancés. Ce type d’acquisition se fait au fur et à mesure de l’étude des textes» (Courtillon, 2003‚ 82).

L’enseignant doit motiver les apprenants dans leur prise de contact avec le texte en leur faisant découvrir des utiles d'analyse pour favoriser l'autonomie de l'apprenant. Annie Rouxel dans son livre Enseigner la lecture littéraire explique que «le fait de susciter chez les élèves des interrogations sur le pourquoi des textes, sur la réalité et l’imaginaire auxquels ils renvoient, sur les questions auxquelles ils répondent, représente déjà une manière de les impliquer dans cette communication particulière qu’est la littérature et contribue en partie à construire leur réception» (Rouxel, 1996, 198). Il semble donc important de proposer des tâches d’apprentissage qui correspondent au support choisi, et inversement. La finalité de la lecture, dans la première étape‚ doit être la compréhension qui doit faciliter l'accès à la construction du/des sens. La littérature d’idée doit être réservée aux niveaux 3 et 4 des méthodes de F.L.E.

**La question de niveau des apprenants et le choix du texte**

Il y a déjà plus de vingt ans qu’Emmanuel Wagner remarquait «qu’il convenait de ménager dès le début de l’apprentissage du français le passage de la langue à la littérature» (Montfort‚1989, 623). Mais dans la plupart des anciennes et nouvelles méthodes de FLE (Forum, Accord, France en direct…) le texte littéraire est absent dans les deux premiers livres et il n'apparaît que dans le livre 3 ou 4 et la seule activité envisagée est l’enseignement de la grammaire. En fait, La littérature est conçue comme l’aboutissement de l’apprentissage d’une langue :

Dans les méthodes de langue, une fois les rudiments linguistiques acquis, l'étudient se trouve confronté, à quelques exceptions près et selon une tactique qui relève plus du parachutage que de la progression, aux morceaux choisis des anthologies traditionnelles ou des recueils de textes conçus dans les périodes précédentes. Paradoxalement, tout se passe donc comme si la fréquentation des textes des grands auteurs ne pouvait se mériter qu’après une longue fréquentation de textes fabriqués à des fins linguistiques et pédagogiques (Courtillon‚2003‚ 82).

Le Mauger, le livre le plus utilisé dans les Alliances Françaises jusqu’aux années soixante-dix aborde la littérature à partir volume quatre. Cela prouve que les concepteurs de cette méthode pensent que c’est au terme de plusieurs années d’études que, l’apprenant peut avoir accès aux textes littéraires.

L’étude littéraire contribue au développement de la compétence linguistique des apprenants ; de ce fait dans les premiers niveaux de l’apprentissage d’une langue étrangère, on doit avoir recours à un français plutôt standard et de laisser l’argot et le français plus littéraire pour des niveaux avancés. Les activités de prononciation, de lecture à voix haute tout en tenant compte du niveau des apprenants débutants, respectent le texte et permettent à l’enseignant de le mettre en valeur et à l’apprenant de le lire de manière plus authentique.

Dans l’optique d’une utilisation en formation linguistique, il est souhaitable d’introduire la littérature dès les premiers niveaux : débutant, faux débutant et intermédiaire. Pour cela, il faudra utiliser une approche globale du texte en privilégiant des activités de lecture littéraire, au détriment d’activités d’analyse littéraire : l’apprenant doit « apprendre à comprendre, il doit donc être capable d’élaborer des inférences, de retrouver les idées principales, de résumer tout en intégrant de nouvelles connaissances» (Armand, 1996, 71).

La littérature est un phénomène vivant et qui concerne notre quotidien. Son enseignement est d’autant important qu’il s’agit d’une manière vraiment fructueuse de faciliter l’apprentissage d’une langue étrangère. L’objectif de la classe de langue est l’apprentissage de la langue et de sa culture.

Le texte littéraire permet d’aborder ces deux domaines et dans ce contexte, les apprenants voient dans la littérature francophone, l’une des plus grandes possibilités de rapport entre les cultures. Ce qui prouve que le texte littéraire peut aborder, entre autres aspects, les échanges interculturels. Ainsi Peytard affirme que :

On aimerait suggérer aux didacticiens qu’il convient de ne pas placer le texte littéraire à la fin ou au sommet, ou au hasard de la progression méthodologique, mais d’en faire, au début, dès l’origine du cours de langue, un document d’observation et d’analyse des effets polysémiques (Peytard, 1982, 91-103).

Au début de l’apprentissage, la lecture et l’écriture se complètent afin de favoriser l’acquisition du code grapho –phonétique ainsi que la découverte des fonctions du langage écrit, plus tard, lire des textes littéraires peut aider à s’approprier les caractéristiques des différents genres de textes, à découvrir de nouvelles façons de s’exprimer par écrit.

**Conclusion:**

L’utilisation de la littérature française dans les méthodes de langue est un sujet qui mérite un réel intérêt dans le contexte de l’enseignement de F.L.E. Le texte littéraire fournit un excellent exemple de ce qu’est une page bien écrite et la littérature en tant que la représentation de la culture d’un pays a un rôle particulier dans l’enseignement des langues et cultures.

L’ambition de l’approche communicative est de permettre l’accès à l’autonomie de l’apprenant et de développer les compétences écrite et orale. La lecture des textes littéraires est une façon d’y parvenir. Le document littéraire, longtemps délaissé, dans les méthodes de F.L.E, au profit d’autres supports, vise à développer les quatre compétences linguistiques des apprenants. Ainsi, dans la maîtrise de la langue on peut dire qu'il ne s'agit pas d'aborder la littérature seulement sous un angle utilitaire et fonctionnel mais de permettre à l’apprenant de comprendre le monde et d’en aimer la diversité, lire n’est pas seulement comprendre, lire c’est aimer:

«Aider les étudiants à lire la littérature plus efficacement c’est les aider à développer comme individus et c’est développer leurs relations avec les gens et les institutions qui les entourent» (Carter, 1991, 3). De ce fait le texte littéraire pour se comprendre et comprendre le monde ‚pour développer son identité personnelle et sa créativité ‚est fondamental dans le cadre d’une approche culturelle de l’éducation.

**Bibliographie:**

# ARMAND, F. (1996). *L'élève allophone et le texte documentaire; In:* ***La littérature de jeunesse et son pouvoir pédagogique***, Volume XXIV, N° 1 et 2. En ligne http://www.acelf.ca/c/revue/revuehtml/24-12/armand.html.

BARTHES, R. (1978). *Leçon*, Paris: Éditions du Seuil.

BERTRAND. D, PLOQUIN, F. (1988). *Littérature et l’enseignement (la perspective de lecteur)*, In: *Le français dans le Monde*, N° spéciale ‚février-mars, Paris : CLÉ internationale.

ARTUÑETO, B., BOUDART, L. (2002). *Du prétexte au texte : pour une réhabilitation du texte littéraire en classe de FLE*. In: *La lingüística francesa en el nuevo milenio*. FIGUEROLA, M. C. et SOLÀ Père (eds.), Editorial Milenio, Espagne: Université de Lleida.

CARTER, R., LONG, N. M. (1991). *Teaching Literature*, Hong Kong: Longman.

COURTILLON‚ J. (2003). *Elaborer un cours de FLE*‚ Paris: Hachette.

DOUBROVSKY, S., TODOROV, T. (1971). *L’enseignement de la littérature*, Paris: Plon.

LITS, M. (1994). *Approche interculturelle et identité narrative*, in: *Étude de la linguistique appliquée*, N˚ 93, Janvier-Mars. En ligne http://www.cairn.info/revue-ela.htm.

MONFORT, C. R. (1989). *Engagement : introduction du texte littéraire dans un cours de langue*, In: *French review*, N° 4, USA : Southern Illinois University.

NATAF, R. (1984). *Textes anciens et apprentissage d’aujourd’hui*, In: *Le français dans le monde*, N° 182, Paris : CLE internationale, pp. 61-64.

PEYTARD, J. (1982). *Sémiotique du texte littéraire et didactique du FLE*, In: *Études de linguistique appliquée*, N° 45, Paris : Didier Érudition. En ligne http://www.cairn.info/revue-ela.htm.

**ROUXEL, A. (1996).** Enseigner la lecture littéraire**, Rennes: Presses Universitaires de Rennes.**

SEOUD, A. (1997). *Pour une didactique de la littérature*, Paris: Didier.